

## Les ressourceries : une filière d'excellence. L'exemple de Bell'occas à Charleville Mézières

**Philippe Vaillant, chargé de mission à la politique de la ville, à Ardenne Métropole, au service des dynamiques territoriales.**

**Christophe Felzine, directeur de Bell'Occas.**

**Jérôme Monfraix, responsable de proximité, Habitat 08**

**Darkaoui Darkaoui-Allaoui, élu en charge de la politique de la ville, Ardenne Métropole**

Bonjour, je suis **Philippe Vaillant, chargé de mission à la politique de la ville, à Ardenne Métropole, au service des dynamiques territoriales.**

Nous sommes dans le quartier de la Ronde Couture, un des plus importants des 7 **QPV\*** d'Ardenne Métropole. Les 7 QPV groupent 25 000 personnes, Ardenne Métropole en groupe 130 000 personnes. Ce quartier fait 18 000 personnes, c'est un des plus gros.

Et le film que vous allez voir introduit une **opération intéressante d'enlèvement des encombrants** sur l'ensemble de ces quartiers prioritaires qui concernent quelques 10 000 logements, 5 000 logements pour Habitat 08. Et il va vous montrer toute la **filière**. Il va rendre concret, depuis le chargement jusqu'au déchargement, et les différentes destinations des encombrants, il va vous rendre concret toute cette chaîne d'enlèvement qui fait partie de ce qu'on appelle **l'économie circulaire**. Donc il va rendre concret toutes ces nouvelles logiques transversales d'économie circulaire. Il va expliquer comment on pourrait faire bien et même mieux dans les années à venir sur cette opération.

C'est une ressource pour la formation, mais c'est aussi une ressource pour les habitants pour mieux comprendre ce qui se passe pour leurs **déchets**, pardon... pour leurs mobiliers qui ne sont justement pas des déchets, mais qui sont une **ressource**, une **valeur**. Vous allez voir l'ensemble de ce processus pour le rendre simple pour chacun.

### Le réemploi des encombrants

#### Christophe Felzine, directeur de Bell'Occas

Les camions de la ressourcerie Bell'Occas passent quotidiennement sur les habitations qui dépendent du bailleur social Habitat 08. On a une tournée organisée avec un planning défini et on travaille à désencombrer les locaux qui sont destinés à accueillir les encombrants que génèrent les habitats verticaux, puisque les habitants se débarrassent régulièrement d'objets divers et les placent par logement dans un local dédié. Très régulièrement, de manière à désencombrer ces locaux, Bell'Occas assure une prestation de vidage de ces locaux sur l'ensemble de la semaine et tout au long de l'année.

## Quelles sont les différentes étapes de la collecte... au réemploi ?

L'ensemble des encombrants qu'on enlève dans les locaux quotidiennement, ensuite, cet ensemble est orienté vers notre ressourcerie. Une **ressourcerie**, c'est un endroit qui a une vocation triple de récupérer/collecter des objets, de les trier/de les valoriser autant que possible et de les mettre en vente/de les re-commercialiser.

Les camions, quotidiennement, arrivent à la ressourcerie où là, on a des agents de quai qui réceptionnent les marchandises, les trient, les séparent en trois lots principaux. Toute la partie qui peut être **réemployée**, c'est-à-dire sous réserve d'une réparation très simple qui peut être **re-commercialisée**, sont séparées, pesées, identifiées, mises de côté. Il y a une partie pour laquelle on ne pourra jamais rien faire qui va aller dans un circuit identifié tracé de **traitement de déchets**. Donc là, la matière va être recyclée. Et puis, ce qu'on essaie de développer, c'est la captation au milieu de tout ça des **matériaux d'intérêt**, typiquement le bois, puisque les bois d'intérêt sont quand même fort représentés dans ce que les gens jettent et pour autant qu'on ne peut pas réemployer, et on les ressort de ces quantités pour pouvoir récupérer de la matière et recréer de nouveaux produits, de nouveaux objets, de nouveaux meubles.

## Jérôme Monfraix, responsable de proximité, Habitat 08

Tous les matins, ils nous appellent pour effectuer le ramassage des encombrants. Là, on est sur le secteur des Chardonnerets-Bouvreuil. Dit un secteur dit très sensible. Ils chargent tout ce qui est dans les locaux communs, tout ce qui est planche, tout ce qui est encombrant. Normalement, les habitants doivent aller à la déchetterie, eux-mêmes. Les personnes âgées qui n'ont pas de moyen de transport, les personnes handicapées... C'est un service rendu par Habitat 08. Les habitants appellent le gardien pour leur dire les jours où Bell'occas passe. Ils savent que ça sera récupéré et revendu. On leur a mis des flyers. Il y a eu beaucoup de pub là-dessus. Maintenant, ils font plus attention avant ils les cassaient. C'est une chaîne. On récupère les meubles. Après, c'est revendu au moindre prix.

## Christophe Felzine, directeur de Bell'Occas

On a également une **action supplémentaire qui va être d'accompagner le bailleur sur la mise en forme des espaces dédiés à l'encombrement**. On va repérer les locaux, les aider à mettre en place un système de signalétique, de repérage. Pourquoi il faut mettre les déchets d'équipements électriques et électroniques à tel endroit, les meubles à tel endroit et éviter d'avoir des locaux mal gérés.

Ça fonctionne, puisque ne serait-ce que sur la première année, on part d'une liste d'adresses qu'on gère en encombrants qui approchait les 200 adresses. Aujourd'hui, on a réussi à réduire cette quantité d'adresses gérées par presque la moitié, parce qu'on a rationalisé, on a permis que se rationalisent les dépôts dans des locaux qui sont beaucoup mieux fléchés et repérés pour cette destination.

Une partie des objets qu'ils transfèrent dans les locaux et qu'on récupère, devrait pouvoir être prise en charge beaucoup plus tôt et c'est généralement ce qu'on constate : sur le meuble, c'est typique. Quand le meuble est arrivé dans le local, c'est qu'il a déjà souffert puisque pour qu'il passe dans l'ascenseur et qu'il arrive en bas, il a déjà « pris cher » le meuble. Ce qu'on essaie de faire valoir, c'est que si on nous appelle avant, on viendra faire un service de **collecte à domicile** où là on va venir démonter proprement, récupérer, et à titre gratuit pour le coup, les meubles au domicile et cette fois-ci on est très préservants dans la collecte.

Aujourd'hui, on a effectivement une **récupération** d'une quantité certaine de choses qui ne peuvent pas avoir une destination dans le cadre du **réemploi**. Dans le cadre du **recyclage**, on envoie vers un circuit de traitement en matière, donc là ça fonctionne. L'idée, c'est quand même d'aller vers la maximisation du potentiel de réemploi des objets qu'on collecte. Là, c'est basé sur **la sensibilisation à la formation**.

Pour l'instant, on est limité à ce périmètre géographique du territoire de la communauté d'agglomération Ardenne Métropole parce que l'histoire de la mise en œuvre de ce partenariat est liée au fait que sur ce périmètre, un jour la collectivité a renvoyé aux bailleurs l'obligation de traiter ces encombrants. Ce qui, quelque part, a été un effet dopant, puisque ça oblige à requestionner le circuit et à ne pas partir sur une simple chaîne linéaire de « je génère un déchet, je sais où je le pose » et après, il y a un traitement sans recherche d'effet de valeur ajoutée.

### **Le modèle économique de Bell'Occas**

#### **Christophe Felzine, directeur de Bell'Occas**

Peut-être que si ce principe s'étend à d'autres collectivités, on sera amené à étendre le service. Probablement, je pense, parce que ça a quelque part une forme de logique, puisque derrière, on arrive à pointer des effets de **valorisation économique puisque l'objectif est quand même de partir sur une notion simple. C'est de partir d'une notion de « déchet = un coût » à « déchet devient une ressource » et « ressource = une valeur ou un gain ».**

Bell'Occas, c'est une **association** qui a deux métiers. Un métier principal et un support d'activité. Le métier principal de Bell'Occas, c'est d'être un **chantier d'insertion**. C'est-à-dire que nous proposons, à des personnes qui ont un besoin d'accompagnement pour retrouver un parcours d'accès à l'emploi ou une formation, on leur propose un accueil, sous réserve d'un contrat. Le levier d'insertion, c'est le contrat de travail. On leur propose donc ce contrat de travail. Ils sont accompagnés tout au long de leur parcours par des conseillers en insertion qui les aident à formater un projet, et également par des encadrants techniques sur les métiers sur lesquels ils sont positionnés. L'objectif, c'est de leur transmettre un champ de compétences nouveau pour qu'ils puissent se former et acquérir des capacités nouvelles.

Le deuxième métier, c'est celui qui est lié à l'activité support. Comme Bell'Occas est une ressourcerie, **notre activité support, c'est la collecte et la valorisation des objets issus du don**. On propose un service gratuit aux populations locales qui est l'enlèvement, le désencombrement de leurs logements quand ils ont des dons à faire ou des vidages de maisons, par exemple, typiquement.

Ce double métier, on l'assume avec à la fois une forte implication sur l'organisation matérielle d'un vrai métier qui est la ressourcerie, mais aussi et surtout sur l'accompagnement socio-professionnel des personnes qu'on nous envoie.

À Bell'Occas, on accueille par an à peu près 100 personnes qui passent sur des **contrats d'insertion**. A l'instant T, c'est toujours entre 45 et 50 personnes. Aujourd'hui, il y a 50 salariés collaborateurs en insertion au sein de la ressourcerie et un staff de permanents d'environ 12 personnes. Tous les ans, on a ce renouvellement de salariés qui bénéficient des services **d'accompagnement**. Comme je disais, à peu près 100 personnes typiquement.

La partie liée à l'accueil des salariés sur les métiers qu'on propose permet de valider des **acquisitions de compétences** dans à peu près une dizaine de métiers différents, **des métiers de la logistique du transport et du magasinage, des métiers de la valorisation,**

**des métiers d'atelier**, on va les détailler, et **les métiers de la commercialisation** puisqu'on retrouve les 3 champs.

On va préparer et former des **chauffeurs de poids lourds**, des **chauffeurs de véhicules utilitaires légers**, des magasiniers, des **agents magasiniers**, sur les ateliers des **valoristes** vont travailler sur des référentiels de métiers du type **réparateur d'appareils électrodomestiques** pour les déchets d'équipements électriques et électroniques, de la valorisation de meubles, donc on est presque à la limite du métier de **menuisier** parfois, des agents de **fabrication industrielle** puisqu'on va trier, donc c'est des opérations qui se rapprochent de ces référentiels-là, des **vendeurs spécialisés du textile ou des employés commerciaux de magasins**.

L'histoire qu'on a avec Habitat 08, elle est née en 2017 puisque Habitat 08 nous a contactés dans le cadre d'une rencontre un peu informelle au départ, mais nous ont fait part de la problématique qu'ils avaient qui était : « comment on fait pour traiter nos encombrants maintenant que c'est notre responsabilité de le faire ? Il y a une répartition géographique complexe, il y a un encombrement qui se renouvelle mais on ne sait pas toujours où, on ne sait pas à quelle vitesse, et puis il y a une logistique à assurer, tout ça est très compliqué ».

Donc en 2017, on a expliqué que nous, c'était un petit peu notre quotidien d'aller récupérer quelque part, amener ailleurs, et puis trier, valoriser.

On a travaillé pendant 6 mois à peu près à une **préparation opérationnelle**, comment on pourrait travailler ensemble, sous quel format, et puis on a fait notre **premier test** en décembre 2017 où on a commencé sur le territoire de la communauté de l'agglomération Ardenne-Métropole à désencombrer des locaux. Je crois que le premier mois de test, sur 3 semaines, on a retiré une trentaine de tonnes, ce qui était assez significatif du besoin en fait, et quelque part aussi, on a pu réajuster un peu le planning prévisionnel qu'on s'était fixé sur la mise en œuvre des étapes, et puis on a mis **un an d'ajustement** pour trouver les bons **process**, les bonnes **méthodes**.

L'intérêt pour le bailleur, c'est de savoir que les encombrants enlevés vont avoir une **valorisation** potentielle, vont être tracés dans les **filières officielles**, au maximum de ce qu'on pourra avoir **une deuxième vie**, on saura en rendre compte. Par ailleurs, ça participe à un process de formation d'accompagnement socio-pro pour des personnes qui en ont besoin. Et derrière, ils soutiennent une mise en filière sur la recréation d'objets et on pourra en parler un peu plus loin sur un process de récupération des matériaux pour revenir sur un process industriel de fabrication de meubles par exemple.

Sur la partie marchés, on a convenu, du moins si on n'a pas convenu, on a répondu à l'appel d'offres que finalement le bailleur a publié sur cette part de récupération-retraitement des encombrants. La particularité, c'est que c'était un marché avec une clause d'insertion, **un marché réservé pour les structures d'insertion par l'activité économique** puisque le bailleur incluait dans les résultats à atteindre des résultats également en terme de retour à l'emploi et de formation des gens. Formation des gens chez nous mais également formation à la fois auprès des professionnels du bailleur et des habitants du quartier puisqu'on prévoit, au-delà de la mise en œuvre du service d'enlèvement et de collecte, des actions de formation, des actions de sensibilisation tant auprès des professionnels travaillant au quotidien chez ce bailleur qu'auprès des habitants puisqu'on devra à terme aller vers deux actions principales : **rencontrer les habitants, les sensibiliser** pour aller vers une réduction de la masse des déchets qui sont générés et mises dans les locaux, les fameux encombrants qu'on retire, pour faire en sorte qu'ils aient une démarche proactive et qu'ils évitent de générer cette masse. Ça c'est l'aspect 1, il faut qu'à terme on arrive à réduire cette quantité traitée. Deuxièmement, il

faut que les professionnels d'Habitat 08 soient eux-mêmes formés pour être les bons relais d'information auprès des habitants et que ce soit une démarche derrière pérenne et continue. Donc on a cet accompagnement-là qui est prévu d'être décliné sur 4 ans, on est dans la première année.

### **Paroles d'acteurs sur les défis et les enjeux**

#### **Darkaoui Darkaoui-Allaoui, élu en charge de la politique de la ville, Ardenne Métropole**

C'était un grand défi de pouvoir sensibiliser les habitants de nos quartiers prioritaires. La collectivité, le bailleur, les habitants, nous en tant que collectivité, au travers d'un dispositif d'abattement de la **TFPB\***, qui nous met autour des bailleurs avec qui on doit avoir un dialogue pour pouvoir valoriser cet abattement dans les quartiers prioritaires. Il nous a semblé effectivement utile aussi de profiter de ce dispositif et de travailler en toute intelligence avec les bailleurs et leur demander de réfléchir aux modalités de collecte, notamment de tout ce qui est en commun.

[Ressourcerie BellOccas - ressourcerie Ardennes - BO Ressourcerie](#)

\*QPV : quartier politique de la ville

\*TFPB : Taxe Foncière sur les Propriétés Bâties